



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 28 septembre 2023
à 14 h**

AVIS DE CONVOCATION

Conseil d'arrondissement – Inscription à la période de questions du public

Selon l'article 40 du *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont* (AO-468) et l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), les questions ne doivent porter que sur **les sujets à l'ordre du jour**. Considérant les circonstances particulières actuelles, la période de questions des citoyens sera exceptionnellement tenue comme suit :

Pour s'inscrire il faut aller sur le site Montreal.ca, choisir l'arrondissement Outremont, se rendre à la section « Conseil d'arrondissement et consultations publiques », choisir la date de la séance, cliquer sur le lien formulaire et compléter le formulaire Google disponible en ligne.

La question doit être reçue avant 13 h 15 le jour même de la séance extraordinaire. Toute question reçue après 13 h 15 ne sera pas traitée publiquement durant la période de questions des citoyens du conseil extraordinaire du 28 septembre 2023.

Pour envoyer une pièce jointe, vous devez transmettre votre question et la pièce jointe à l'adresse : secretariat.outremont@montreal.ca

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Mot du Maire et des élues
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Outremont du 28 septembre 2023, à 14 h
- 10.04** Période de questions des citoyens

50 – Ressources humaines

- 50.01** Entériner, conformément à l'article 10.02.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal, la nomination temporaire de M. Jean-François Meloche au poste de directeur par intérim de l'arrondissement d'Outremont, et ce, à compter du 23 septembre 2023.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1230896001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Entériner, conformément à l'article 10.02.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal, la nomination temporaire de M. Jean-François Meloche au poste de directeur par intérim de l'arrondissement d'Outremont, et ce, à compter du 23 septembre 2023

ATTENDU qu'il est primordial de maintenir une stabilité organisationnelle et que la nomination du fonctionnaire niveau 1 occupant le poste de directeur-trice d'arrondissement est nécessaire pour assurer le suivi de la gestion des affaires courantes de l'arrondissement;

ATTENDU que l'article 10.2.1 (6) de la *Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal* prévoit qu'un arrondissement ou service peut, dans les circonstances spécifiquement prévues à la politique, avoir recours à un processus sans appel de candidatures et ce, sur avis du Service des ressources humaines;

ATTENDU l'avis favorable du service des ressources humaines sera reçu le 28 septembre 2023;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1230896001:

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement:

D'ENTÉRINER, à compter du 23 septembre 2023, la nomination de M. Jean-François Meloche, directeur d'arrondissement adjoint - Gestion du territoire, du patrimoine et du soutien administratif, au poste de directeur d'arrondissement d'Outremont par intérim et ce, jusqu'au comblement régulier du poste;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Signé par Jean-François MELOCHE Le 2023-09-27 15:24

Signataire :

Jean-François MELOCHE

directeur(-trice) d'arrondissement adjoint(e) - gestion territoire et sa
Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services
administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1230896001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Entériner, conformément à l'article 10.02.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal, la nomination temporaire de M. Jean-François Meloche au poste de directeur par intérim de l'arrondissement d'Outremont, et ce, à compter du 23 septembre 2023

CONTENU

CONTEXTE

Suite au départ le 22 septembre dernier de monsieur Michel Larue qui occupait le poste de directeur d'arrondissement depuis le 5 juin 2023, il est nécessaire de combler le poste de directeur d'arrondissement.

Une demande d'affichage pour le comblement du poste a été transmise au service des ressources humaines de la Ville. Le poste sera affiché sur le site de la ville et sur les sites spécialisés prochainement.

Considérant que le comblement d'un poste de ce type peut prendre quelques mois, une nomination par intérim permettra d'assurer la continuité et la bonne gestion des affaires courantes de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 16 0162 - 1233711013: Le conseil entérine, à compter du 18 mai 2023 la nomination de Monsieur Michel Larue au poste de directeur d'arrondissement d'Outremont;

CA18 160407 - 1183711020: le conseil entérine, à compter du 21 janvier 2019, la nomination de Madame Marie-Claude Leblanc au poste de directrice de l'arrondissement d'Outremont;

CA17 16 0261 - 1173711014: Autoriser la prolongation, pour une durée indéterminée, de l'affectation de Me Marie-France Paquet au poste de directrice par intérim de l'arrondissement d'Outremont et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel

CA17 16 0065 - 1173711002: Nommer temporairement, Me Marie-France Paquet, qui est directrice des services administratifs et du greffe et Secrétaire d'arrondissement, au poste de directrice d'arrondissement d'Outremont à compter du 8 février 2017, jusqu'au 30 juin 2017

CA16 16 0323 - 1163711022: Autoriser la prolongation de l'affectation temporaire de Monsieur Michel Allen au poste de directeur d'arrondissement et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel.

CA16 16 0243 - 1163711018: Autoriser la prolongation de l'affectation temporaire de Monsieur Michel Allen à titre de directeur d'arrondissement jusqu'au 6 septembre 2016

CA16 16 0161 - 1163711011: Autoriser la prolongation de la nomination de Monsieur Allen à titre de directeur d'arrondissement par intérim jusqu'au 4 juillet 2016 et ce, conformément aux modalités prévues au sommaire décisionnel

CA15 16 0374 - 1153711011: Nommer, à compter du 3 décembre 2015, Monsieur Michel Allen à titre de directeur d'arrondissement par intérim, pour une période de six (6) mois

DESCRIPTION

Avec la cessation de monsieur Larue, l'arrondissement devra procéder au comblement du poste de directeur-trice d'arrondissement. Considérant que le titulaire de ce poste doit travailler en étroite collaboration avec le Maire de l'arrondissement et les membres du conseil, considérant qu'il est primordial de maintenir une stabilité organisationnelle et considérant que la nomination du fonctionnaire niveau 1 est nécessaire pour assurer le suivi de la gestion des affaires courantes, l'arrondissement souhaite se prévaloir de l'article 10.2.1 (6) de la *Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal* pour nommer temporairement, sans affichage, M. Jean-François Meloche, au poste de directeur par intérim de l'arrondissement et ce, jusqu'au comblement régulier du poste.

JUSTIFICATION

L'article 10.2.1 (6) de la *Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal* prévoit qu'un arrondissement ou service peut, dans les circonstances spécifiquement prévues à la politique, avoir recours à un processus sans appel de candidatures et ce, sur avis du Service des ressources humaines. Le paragraphe (6) se lit comme suit:

- Le poste est comblé temporairement pour une durée inférieure à 12 mois, par un employé de la Ville qui répond aux exigences de l'emploi ou du poste.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

s.o.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'affectation temporaire assure la stabilité de l'organisation jusqu'au comblement du poste de directeur-trice d'arrondissement.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Nomination du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice d'arrondissement

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs (Wail DIDI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Madjiguene DIOUF
Agente ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-09-26

Andrée Anne GÉLINAS DURAND
conseiller(-ere) en ressources humaines

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Sonia VIBERT
directeur(-trice) bureau de projets